

& nous fournit ainsi un préservatif contre les passions ; tandis que Dieu qui est devenu , si je puis parler ainsi , le premier Magistrat de la République , supplée à ce qui manque à nos Loix & les protège. C'est pour cette raison que les Législateurs anciens regardoient l'éducation des enfans & la religion des pères , comme le fondement des Loix & de la félicité publique. Platon & Cicéron valoient bien nos politiques modernes , qui prétendent se passer de probité. Et puisque nous ne découvrons point encore le sommet de la tour qui couronne le château , nous avons le tems de nous entretenir , à leur exemple , de ces matières importantes , & d'examiner par quels principes le Législateur doit se conduire à l'égard de l'éducation & de la religion.



## DE LA LÉGISLATION,

O U

## PRINCIPES DES LOIX.

## LIVRE QUATRIEME.

## CHAPITRE PREMIER.

*Des Loix relativement à l'éducation que la République doit donner aux citoyens.*

SUIVANT l'usage que les hommes feront de leurs qualités sociales, pour suivit notre Philosophe , ils feront des Miltiade , des Aristide , des Fabricius ;

ou des Tibère, des Caligula & des Néron. C'est aux Loix, je l'ai déjà dit, qu'il appartient de nous diriger; & c'est pour nous disposer à leur obéir, que la Providence nous a condamnés à une longue enfance. Il falloit nous laisser languir long-tems dans cet âge où nos vertus & nos vices ne cherchent qu'à se développer; où l'ame, encore sans idée & susceptible de toutes les impressions qu'on veut lui donner, contracte sans peine des habitudes, & commence à prendre un caractère. Mais cette sage économie de la Providence est perdue pour nous, si le Législateur n'acheve pas l'ouvrage qu'elle a préparé, & en se rendant le maître de nos goûts & de notre volonté, ne nous donne les mœurs dont il aura besoin. Les anciens n'ignoroient pas que c'est en nous familiarisant de bonne heure avec la vertu, que l'éducation doit nous disposer à remplir un jour les devoirs que la société nous prescrit. Ils favoient que les premières idées qu'on imprime dans l'esprit, y laissent des traces profondes; & ils n'étoient pas assez insensés pour espérer que des enfans

mal élevés deviendroient des citoyens estimables.

Tous les momens de l'enfance, Milord, sont précieux. Dès que des enfans sont en état de jouer entr'eux, il est tems de former des hommes; & c'est en leur fournissant des plaisirs, que nous devons commencer à les instruire. Au milieu de leurs jeux accoutumez-les à être justes & bienfaisans les uns à l'égard des autres: que ces mots soient les premiers qu'ils apprennent. N'oublions jamais qu'il faut les conduire par leur cœur qui sent, & non par leur esprit qui est encore incapable de raisonner; offrez donc peu de règles à un enfant, si vous ne voulez pas fatiguer son attention. Vos leçons seront pernicieuses, si elles sont trop gênantes; votre élève, accablé sous le poids de ses devoirs, s'étudiera à vous tromper. Il contractera, en grandissant, l'habitude de la fausseté, & vous n'aurez formé qu'un hypocrite qui ne cherchera un jour qu'à se dérober à la vigilance des Loix & des Magistrats. Un enfant commence-t-il à être sensible à l'amitié? il ne tient qu'à vous.

de lui donner des leçons de défintéressement & de générosité ; sans savoir qu'il s'exerce à des vertus héroïques, il s'accoutumera à trouver sa satisfaction dans celle de ses amis. Vous voyez, Milord, qu'en travaillant à faire contracter des habitudes aux enfans, je dois toujours m'occuper des qualités dont eux & la société auront un jour besoin. Si je me proportionne à leur foiblesse, c'est pour leur communiquer peu-à-peu ma force, & les aider à sortir plus promptement de l'enfance. Si vous voulez qu'ils passent sans danger à l'âge de virilité, où les passions se montrent avec tant d'emportement, accoutumez-les à la docilité, mais sans leur inspirer de la crainte ; vous aviliriez leur ame, & détruiriez ce courage dont les hommes, dans tout le cours de leur vie, ont tant de besoins. C'est ma faute si je ne trouve pas dans le cœur d'un enfant l'amour de la gloire que la nature y a placé ; dès qu'il est remué par ce sentiment, j'entrevois un citoyen qui se dévouera un jour au bien de la Patrie.

Je sens qu'il n'est pas possible que

les Loix prescrivent en détail tout ce qu'il faudroit pratiquer pour donner aux enfans de la République une excellente éducation ; mais le Législateur a rempli son devoir à cet égard, quand il a pris des mesures certaines pour empêcher que les pères ne fussent corrompus ; la tendresse & la vertu des pères lui répondront des mœurs naissantes des enfans. L'âge dangereux de l'adolescence est-il arrivé ? c'est alors que les Loix doivent se défier de la tendresse trop indulgente des pères. Qu'elles viennent au secours des parens, qu'elles les débarrassent d'une partie des soins pénibles & continuels de cette seconde éducation, & surtout qu'elles se précautionnent contre les faillies d'une jeunesse qui, ne sachant point encore être circonspecte, s'élançe avec emportement & sans choix au devant de tous les plaisirs. Si elle est abandonnée à elle-même dans ce moment critique, ne doutez pas qu'elle ne se laisse prendre aux amorces de la volupté, & ne parvienne peu-à-peu à mépriser les conseils & la censure des citoyens plus âgés. Si

elle n'est réprimée, elle opprime tôt ou tard, parce qu'elle est entreprenante & téméraire; & ses caprices devenant enfin la seule règle des mœurs publiques, elle décidera arbitrairement des Loix & du sort de la République.

En opposant à l'impétuosité des jeunes gens, des Loix trop sévères & trop nombreuses, je craindrois de les révolter au lieu de les diriger. Je dois avertir souvent, parce qu'ils se défient encore de leurs lumières, mais n'ordonner que rarement, parce qu'ils souffrent impatiemment la contrainte. Qu'un Législateur soit effrayé des excès auxquels la jeunesse est toujours prête à se livrer, j'y consens; mais qu'il fache que des jeunes gens trop circonspects & qui n'ont qu'une prudence timide, ne seront dans un âge plus avancé que des hommes médiocres & des Magistrats mols & sans caractère. Des défauts qui n'annoncent pas des vices, ne sont rien, & des vices qui n'amollissent pas l'ame, méritent quelque indulgence. Lorsque mon sang bouillonne avec ardeur dans mes veines, n'exigez

pas que toutes mes démarches soient sages & mesurées; c'est à la Loi qui doit me conduire à être prudente pour moi. Si je suis dans un chemin glissant & bordé de précipices, il n'est pas question de m'empêcher de tomber; mais élevez des barrières pour que je puisse faire un faux pas sans tomber dans un précipice. Le devoir du Législateur est d'écarter de moi cette oisiveté toujours compagne de l'ennui & du vice, & qui brise tous les efforts de l'ame. Ayez soin, en un mot, de m'offrir des plaisirs utiles, si vous ne voulez pas que je m'en fasse de pernicious. Les institutions des Républiques anciennes étoient admirables à cet égard. Voyez avec quelle adresse on s'y servoit de l'instinct qui porte les jeunes gens à l'action & aux plaisirs, pour les rendre capables de remplir un jour les devoirs de citoyen. Combien les Loix de la Gymnastique ne préparoient-elles pas la jeunesse à l'ordre, à la règle, au travail & à la tempérance? Des couronnes étoient distribuées aux vainqueurs, & les plaisirs ainsi annoblis par la gloire élevoient l'ame aux grandes

choses. Combien les exercices pénibles mais agréables du champ de Mars ne développèrent-ils pas de talens & de vertus chez les Romains? Quelle espérance pour l'Etat que cette jeunesse infatigable & courageuse parmi laquelle il se formoit sans cesse des Camille & des Scipion.

Pour nous, Milord, que pouvons-nous attendre de cette jeunesse évaporée, impudente, présomptueuse & libertine qui nous incommode partout? Elle ne répond que trop bien aux soins que nous avons pris de corrompre son enfance. Après avoir, pour ainsi dire, caressé les passions naissantes de nos enfans, il est juste que nous en sentions les inconvéniens. Tentons-nous au moins de réparer nos premiers torts quand nous commençons d'en souffrir? point du tout. Nous les prolongeons, nous les multiplions, & nous avons le bon esprit de finir l'éducation dans le moment où elle est plus nécessaire. Nos jeunes gens, dégoûtés de tout & fatigués de leur oisiveté, craignent également de penser & d'agir. Pour se débarrasser d'eux-mêmes, ils s'aban-

donnent à la crapule ou à la volupté. Introduits dans le monde par des coquettes, ils deviennent dignes d'elles pour leur plaire, & ne s'instruisent qu'à corrompre la pudeur & l'innocence. Toutes leurs occupations les amollissent, leurs jeux n'ouvrent leur ame qu'à l'avarice, & ils traînent ainsi jusqu'à la vieillesse des graces décrépites & de jour en jour plus ridicules.

Un Législateur est bien ignorant, s'il laisse à une jeunesse incapable de prévoir les choses dont elle aura un jour besoin, la liberté de décider de ses plaisirs: il fait encore une faute qui n'est pas moins considérable, s'il n'a le secret de répandre sur les amusemens honnêtes & utiles qu'il établit, cette variété piquante qui les rend toujours nouveaux. Ne permettez jamais que les jeunes gens se rassasient des jeux que vous leur présentez; en les variant, vous leur apprendrez, sans qu'ils s'en aperçoivent, à jouir avec modération de leurs amusemens & à s'en séparer sans chagrin. Si vous ne soumettez pas à une discipline exacte cette inquiétude naturelle qui nous porte, dans notre désœuvre-

ment, à chercher des plaisirs nouveaux, vous ne tarderez pas à voir naître une corruption générale. L'opiniâtreté persévérante des jeunes gens triomphera de la sagesse nonchalante de leurs pères; on aura de la foiblesse en croyant n'avoir que de l'indulgence. Si on commence à mitiger l'austérité des Loix, elles feront bientôt sans autorité. Pour obtenir encore quelque chose de la jeunesse indocile, on s'exposera à devenir son esclave; & chaque génération nouvelle verra paroître quelques vices nouveaux qui en prépareront de plus grands encore.

C'est au relâchement qui s'introduisit dans l'éducation Athénienne, que Platon attribue la principale cause des malheurs qui affligèrent sa Patrie après la guerre Médique. Des Auteurs, dit-il, mêlèrent & confondirent les différens genres de musique, & les Magistrats ne s'étant pas opposés avec assez de force à cette nouveauté dangereuse, les jeunes gens ne se contentèrent plus de la simplicité majestueuse des spectacles anciens. Les plaisirs qui leur avoient suffi, leur

parurent insipides; & au lieu de cette musique mâle & courageuse qui élevoit l'ame, ils voulurent que le théâtre retentît des sons qui n'inspiroient qu'une folle gaieté ou une volupté encore plus insensée. La modestie ne regna plus dans les spectacles, les applaudissemens & les sifflets furent également tumultueux; & la révolution qui s'étoit faite aux théâtre, en produisit une dans le gouvernement de la République. La jeunesse, fière de s'être rendue l'arbitre & le juge des plaisirs publics, ne regarda plus qu'avec un certain dédain les sages qui prévoyoiént la ruine de la liberté, en voyant la décadence des mœurs, & elle ne tarda pas à penser qu'elle devoit avoir dans l'administration des affaires, la même autorité qu'elle avoit usurpée sur les Histrions, les Poètes & les Musiciens. Les pères ne trouvèrent plus, dans leurs familles, la même déférence à leurs conseils, & bientôt ils donnèrent inutilement des ordres. On ne voulut plus obéir aux Magistrats, & tout annonça à la République qu'elle n'auroit plus de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle, ou qu'elle les auroit sans

consentir à les consulter & à les croire.

Milord, poursuivit notre Philosophe, je m'apperçois au sourire qui vous échappe, que vous prenez tout ce que je viens de vous dire de la décadence des Athéniens, pour ce qu'on appelle communément les rêveries ou les chimères de Platon; mais permettez-moi de vous le dire, si ces réflexions vous paroissent tirées de trop loin & plus subtiles que vraies, n'est-ce point parce que nous jugeons de la situation d'Athènes par celle de la plupart des Etats modernes? A force de nous être corrompus, nous avons oublié l'histoire de la génération de nos vices & la véritable origine de notre corruption. Tourmentés par les bévues & les passions tantôt odieuses & tantôt ridicules de nos vieillards & de nos Magistrats dont l'influence est directe & sensible, nous ne songeons point à nous en prendre à la licence dans laquelle nous élevons nos jeunes gens. Il est vrai qu'ils n'ont aucune autorité, mais ils en auront un jour, & l'on souffrira alors des vices qu'ils auront contractés dans leurs premières années. Nos maux sont si anciens, & ils

tiennent

tiennent à la fois à tant de causes différentes, qu'il est presque impossible d'assigner les effets que chacune d'elles a produits. Mais Platon étoit témoin de la révolution dont il se plaint, il voyoit qu'à mesure que les jeunes Athéniens avoient été moins modestes dans leurs plaisirs, ils avoient moins respecté les talens & les vertus; que chaque citoyen avoit été moins attaché à ses devoirs; que les mœurs publiques s'étoient altérées, & que les Loix qui avoient suffi autrefois pour entretenir l'ordre & la paix, n'étoient plus capables de prévenir les divisions, les intrigues & le désordre. Il sentit par-là de quelle importance étoit une bonne éducation, & bientôt nous serions convaincus, comme lui, de cette vérité, si nous parvenions, par une sorte de miracle, à bien élever notre jeunesse. Nous verrions qu'en lui donnant des mœurs, nous aurions travaillé indirectement, mais efficacement à réformer nos Loix, notre Gouvernement & nos Magistrats. Nous verrions que nos chefs & nos conducteurs qui s'applaudissent

en II. Partie.

G

aujourd'hui d'être aimables & frivoles, retenus alors par la censure des jeunes gens, commenceroient à avoir quelque honte de leurs vices. Des Loix que nous tolérons, que nous aimons même, nous paroïtroient bientôt intolérables; & nous devrions autant de bien à une bonne éducation, que les Athéniens dûrent de mal aux évènements qui dérangèrent les mœurs de la jeunesse.

Je me rappelle ce que me disoit à Zurich un Suisse, homme digne des anciens tems, & dont je cultiverai toujours avec soin la précieuse amitié. Vous êtes assez content, me disoit-il, de notre Gouvernement; nos Loix vous paroissent sages, & quoi qu'elles aient été faites dans un tems où l'Europe barbare ne nous donnoit que des exemples d'injustice & de tyrannie, elles sont assez justes. Tout tend à nous faire aimer l'égalité, nos Magistrats sont sans faste, les simples citoyens ne craignent point leurs caprices, & on s'attendroit à trouver parmi nous l'amour le plus vif pour la Patrie. Cependant j'y vois je ne fais quelle tiédeur qui n'est point digne

de notre liberté, & que les Grecs & les Romains auroient regardée comme un grand vice. Personne ne se plaint, ni ne peut se plaindre que le Gouvernement l'opprime, tout le monde convient de sa douceur; & cependant nos Loix nous sont, en quelque sorte, indifférentes. Quoiqu'elles nous soient nécessaires pour éviter l'oppression & conserver la tranquillité publique, nous n'avons pas le courage de les aimer avec cette chaleur qui élève l'ame des vrais Républicains.

J'ai beau chercher, ajoutoit-il, les causes de cette malheureuse nonchalance, je n'en vois point d'autre que notre négligence à nous faire d'excellens citoyens par une excellente éducation. Nous n'avons pas assez de soin de préparer nos jeunes gens à se contenter du bonheur que notre Gouvernement doit leur offrir. Nous les laissons dans une trop grande oisiveté, nous leur permettons trop de choisir à leur gré leurs plaisirs; & ces plaisirs n'étant que trop souvent différens de ceux que demande ou doit permettre la constitution d'un peuple libre, nous sommes toujours prêts à dégénérer.



Nos jeunes gens voyagent enfin fans être préparés à mépriser le faste & le luxe qui dévastent nos voisins ; & ils se laissent éblouir par l'éclat trompeur qui les accompagne. A peine voyent-ils des vices inconnus parmi nous, qu'ils plaignent leur Patrie de ne les pas avoir. Ils souffrent avec peine qu'on leur reproche une simplicité dont ils seroient fiers, s'ils avoient été bien élevés. Ils apprennent à estimer cent misères dangereuses que nos Loix ont eu raison de proscrire comme autant de pièges de la tyrannie. Ils copient avec effort des vices qui les rendroient malheureux, si nos Magistrats n'étoient pas assez sages & assez vigilans pour les étouffer dès qu'ils osent se montrer. En faisant un examen de nos mœurs, peut-être seroit-il aisé de nous dire : C'est d'Italie que nous avons apporté cette sottise ; celle-ci nous vient en droiture de France, celle-là d'Allemagne, & cette dernière de Hollande ou d'Angleterre. Que Lyeurgue avoit raison de défendre aux Spartiates la communication des autres Grecs ! Nos jeunes gens reviennent dans nos montagnes bien

déterminés à trouver leurs compatriotes insupportables ; ils n'obéissent qu'à regret à des Loix qu'ils trouvent gênantes ; on se plaint de leur pédanterie, on voudroit s'y soustraire, & notre Gouvernement ne produit que la moitié du bien que nos Législateurs s'en étoient promis. Nous aimons encore notre liberté & notre Patrie, mais mollement, parce que nous n'avons pas accoutumé dès l'enfance nos citoyens à haïr les vices souvent agréables qui suivent ou qui préparent la servitude : quel présage funeste pour l'avenir !

Quoiqu'il en soit, Milord, de ces réflexions qui mériteroient un long commentaire ; je crois que vous serez bientôt persuadé, avec moi, que la République ne formera jamais d'excellens citoyens, tant que l'éducation ne sera pas publique & générale. Permettez-vous aux pères de famille de se faire arbitrairement des règles à cet égard ? Il me semble dès-lors qu'il doit y avoir dans les mœurs une variété qui n'y permettra aucune consistance. La jeunesse trompera des pères & des mères à qui leur tendresse n'est que

trop propre à faire illusion ; & sans perdre aucun de leurs vices , les enfans se hâteront de prendre ceux de leurs parens. Ces citoyens , nés avec des caractères , des tempéramens & des inclinations différentes , mais à qui la République doit donner des principes communs d'union , de paix & de concorde , pour n'avoir , s'il est possible , qu'un même esprit , ne porteront dans la société que les préjugés domestiques de leur éducation & de leur profession. Chacun ne considérera le bien de l'Etat que par l'avantage de son Ordre en particulier ; on se craindra , on se méprisera , on se haïra. Attendez - vous donc à n'avoir qu'une République divisée par les intérêts contraires de ses citoyens , & gouvernés par des intrigans qui ne seront occupés que de leur fortune domestique.

Dans la situation actuelle des choses en Europe , je ne nie pas que l'éducation domestique ne puisse être préférable à ce que nous appellons communément une éducation publique. Je le fais , & ce n'est point dans le château où nous nous trou-

vous actuellement qu'on en pourroit douter ; il y a encore des familles qui ont résisté à la contagion générale , & où l'honneur semble substitué comme les terres. Je conviens que des parens vertueux & éclairés donneront une meilleure éducation que des maîtres mercénaires , dont tout l'objet est d'enseigner péniblement dans un Collège , un peu de mauvais latin & beaucoup de sottises , & qui ne rassemblent , pour ainsi dire , une foule d'enfans , que pour qu'ils se communiquent plus aisément leurs vices & leurs préjugés. Je conviens de tout ce que vous voudrez ; mais que résulte-t-il de cette éducation domestique ? Quelques honnêtes gens qui feront le bonheur de leur famille & de leurs amis , mais qui n'auront aucune influence sur les mœurs publiques. Est-ce là tout l'avantage que doit se proposer un Législateur ?

Quand je parle , continua notre Philosophe , de l'éducation publique , Dieu me préserve de penser aux Universités & aux Collèges établis en Europe ; il n'appartient pas à des